

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*SEANCE DU 14 JUIN 2019*

**DELIBERATION N° 2019-11**

**Représentation de l'ARB aux instances de la Centrale  
d'Achats Approlys Centr'Achats**

Le quatorze juin deux mille dix-neuf à neuf heures trente, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni dans ses locaux, 3 rue de la Lionne à Orléans, sur convocation de Madame Michelle RIVET, Présidente, en date du quatre juin deux mille dix-neuf.

ETAIENT PRESENTS :

Michelle RIVET – Région Centre-Val de Loire	Marion GOSSELIN – IRSTEA
Patrick BERTRAND – Agence française pour la biodiversité	Benjamin VIRELY – Personnel ARB
Marine COLOMBEY – Agence française pour la biodiversité	Anne BIGNOLAS – Personnel ARB (suppléante)
Christophe CHASSANDE – DREAL Centre-Val de Loire	Nelly LARCHEVÊQUE – CEN Centre-Val de Loire
Anne-Marie THOMAS – Com. com. Grand Chambord	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Nathalie SAVATON – Tours Métropole Val de Loire	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Stéphanie ANTON – Ville d'Orléans	Aline CHÉRENCÉ – URCPPIE
Jean-Michel VINÇOT – Ville d'Orléans (Suppléant)	Denis LEGRET – Asso. des fédérations de pêche CVL
Dominique DE VILLEBONNE – Office National des Forêts	Marie-Thérèse FLEURY – CRPF

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – Agence rég. biodiversité CVL	Samuel SEMPÉ – ONCFS
Mylène MOREAU – Agence rég. biodiversité CVL	Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire
Pauline D'ARMANCOURT – Agence rég. biodiversité CVL	Annie MANDION – Graine Centre-Val de Loire
Pascale LARMANDE – Agence rég. biodiversité CVL	Anaïs VALANCE – DRAAF
Cécile LE MEUNIER – Agence rég. biodiversité CVL	Thérèse PLACE – DREAL
François BARRAULT – Tours Métropole Val de Loire	

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

\*\*\*\*\*

**Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente de séance,**

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU** la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,  
**VU** la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),  
**VU** la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,  
**VU** la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,  
**VU** la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,  
**VU** l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,  
**VU** les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

### **Considérant**

la nécessité de désigner un titulaire et un suppléant pour représenter l'ARB aux assemblées générales du GIP Approlys Centr'Achat auquel elle adhère,

### **Décide à l'unanimité**

d'approuver la représentation suivante de l'ARB aux instances de la centrale d'achats Approlys Centr'Achats :

- Titulaire : Catherine BERTRAND, directrice,
- Suppléante : Cécile LE MEUNIER, gestionnaire administrative et comptable.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour expédition conforme

La Présidente de séance

Madame Michelle RIVET

